

# Chimie

UNIFIEE



Fédé  
Unie  
Chimie

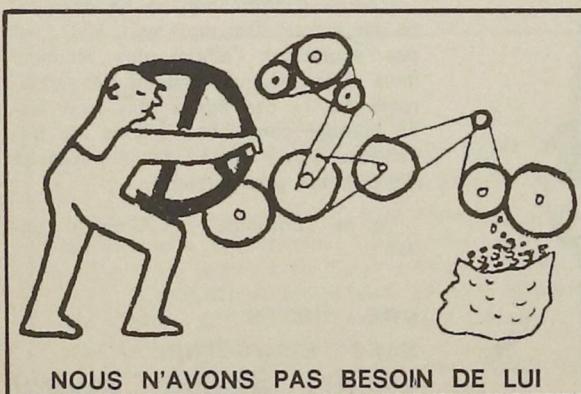
CHIMIE — PHARMACIE — PLASTIQUES — CAOUTCHOUC — VERRE — PETROLE

Nouvelle Série N° 6

Janvier - Février 1973



## AU DELA DES URNES L'ACTION



### Les élections...

Tout en accordant aux périodes électoralles et aux élections, l'importance qu'elles méritent dans la transformation, nous sommes persuadés que le moteur de changements réels réside dans l'action de masse et la mobilisation consciente des travailleurs et des travailleuses sur un projet socialiste.

Ce qui en clair, signifie que l'action revendicative reste à l'ordre du jour avant et après les élections, quels que soient leurs résultats.

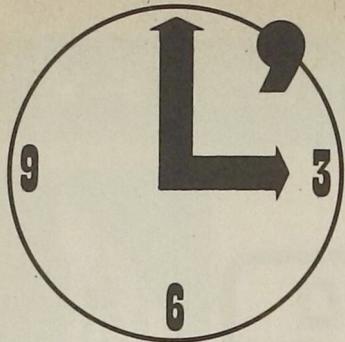
Nous pensons que, en tout état de cause, le moment est favorable pour faire progresser la prise de conscience et pour poser dans les entreprises les problèmes les plus urgents et pour faire émerger les exigences prioritaires.

Dans la phase actuelle, tous les adhérents et tous les militants doivent se sentir mobilisés pour aider les travailleurs à comprendre que les élections ne peuvent pas tout résoudre et que même dans le cas d'une victoire de la gauche, leur condition réelle n'évoluera que dans la mesure où ils agiront collectivement sur leur lieu de travail.

### ... une période favorable à l'action...

Le rapport de forces électoral, pour produire ses effets, doit se prolonger par un rapport de forces dans les entreprises, les villes, et les quartiers. Sans cette dimension, les mandataires du peuple risquent d'être rapidement sans pouvoir réel et de subir une situation plutôt que de la contrôler et de l'infléchir. Sans cette mobilisation de masse, en vue de transformations essentielles dans des domaines aussi importants que les rapports sociaux dans le travail et dans la société, il ne peut pas y avoir de changements significatifs dans l'existence des hommes et des femmes. Il peut y avoir certes des améliorations parfois notables, mais pas de changements radicaux. Il faut donc dans les ateliers, les bureaux, les laboratoires, ouvrir avec les travailleurs la discussion la plus large possible sur cet aspect de la situation actuelle.

(suite page 3)



# HEURE D'INFORMATION FAIT PEUR AUX PATRONS

## le droit de se taire

Le travailleur ou la travailleuse, en entrant dans sa « boîte », est contraint de déposer aux vestiaires, ses idées et ses convictions. En même temps qu'il passe son bleu de travail on lui colle un sparadrap sur la bouche. Il n'a que le droit de se taire, sinon...

Si seulement il pouvait discuter avec d'autres, avec les camarades du syndicat, de ses conditions de travail et essayer de faire quelque chose ensemble, mais voilà, même si la loi le lui permettait, l'organisation du travail, des loisirs, de la société en général est telle qu'il se retrouve dans l'impossibilité de se réunir. C'est le cas des travailleurs pour la plupart, des postés, de tous ceux dont les contraintes familiales, d'horaires, de transport, de fatigue etc. les amènent à courir, courir sans cesse jusqu'à leur mort prématurée.

Pendant ce temps le patrons se frotte les mains. Même si la durée du travail a diminué, le temps de transport augmente et de toute façon le travailleur a plus de moyens pour consommer. De plus, il voit bien que les

syndicats ont de moins en moins de présents aux réunions après le travail. Enfin, pour maintenir son pouvoir et baillonner toute expression autonome des travailleurs et de leurs organisations syndicales, il n'hésite pas à diffuser une presse patronale mensongère et démagogique. Pour se faire, il va même jusqu'à se rassembler, à se concerter avec d'autres patrons pour créer des journaux d'entreprise communs qui, à coup de millions prélevés sur la masse des salaires assurent l'endoctrinement nécessaire pour la « paix sociale », le « consomme et sois sage »...

Là, dans le même but, ils se servent de leur hiérarchie, autre part, ils organisent eux-mêmes des assemblées générales du personnel. Bien souvent, une véritable course à l'information s'instaure entre les syndicats et les patrons. Qui gagnera ?

C'est à vous d'être déterminants dans cette course de vitesse.

**Un bon moyen : avoir pour tous une heure par mois d'information syndicale payée et prise sur le temps de travail.**

## prendre nos affaires en mains

Certes, en mai 68, le rapport de forces favorable aux travailleurs, a entraîné la reconnaissance de la section syndicale dans l'entreprise et permis la réunion mensuelle des adhérents dans l'enceinte de l'entreprise, mais en dehors des heures de travail.

Des travailleurs ont arraché le droit à l'heure d'information : SNPA — CHIBRET... Déjà, dans d'autres entreprises, les travailleurs prennent d'office cette heure et mettent les patrons devant le fait accompli.

Il faut, aujourd'hui, que l'objectif soit repris par tous les travailleurs ce qui nécessite des adhérents, convaincus de l'importance et de l'urgence de la bataille à mener pour cet objectif.

Arracher l'heure d'information, c'est permettre d'étendre le droit syndical dans l'entreprise et donc d'augmenter le rapport de forces pour l'aboutissement des revendications des travail-

leurs visant la transformation radicale de la société.

Arracher l'heure d'information c'est contrer le pouvoir patronal, son idéologie et sa propagande aliénante.



## une heure d'information contre un mois d'intoxication

Obtenons une heure d'information objective et libre pour lutter contre le « bourrage » de crâne que le système nous injecte quotidiennement par sa presse, sa radio, sa télévision. Nous déconditionner périodiquement devient une mesure d'hygiène urgente pour survivre ; alors que de plus en plus on pense à notre place, donnons-nous les outils pour prendre la parole et nous faire entendre.

## 172 heures (minimum) d'aliénation et d'exploitation au travail... 1 heure pour les supprimer

Obtenir l'heure d'information c'est aussi permettre l'expérience démocratique des travailleurs et de leur organisation syndicale.

C'est la possibilité offerte à tous de discuter ensemble des affaires qui les concernent et chercher les moyens d'en devenir maître.

C'est donc l'occasion de prendre conscience des conditions de vie et de travail intolérables que nous impose la société capitaliste.

C'est favoriser la construction collective de la revendication et le rassemblement des forces nécessaires à son aboutissement.

## à l'action

L'heure d'information ne se conquiert pas autour d'un tapis vert, elle n'est pas seulement l'affaire des militants mais avant tout de chacun des adhérents qui lit ces lignes afin qu'il fasse prendre conscience à tous les travailleurs autour de lui de la nécessité de se battre pour l'obtenir.

Tu es convaincu...? Alors à l'action !

**une heure sans sparadrap.  
quel(le) Bon(ne) heu(re)**

# AU DELA DES URNES

(Suite de la page 1)

Dans le même temps, tout doit être mis en œuvre pour permettre aux travailleurs et aux travailleuses de décider collectivement avec leurs organisations syndicales, des objectifs revendicatifs à mettre en avant et des moyens à utiliser pour les faire prendre en compte par les directions des groupes industriels, des entreprises, des établissements.

En plusieurs domaines des problèmes se posent avec acuité.

Au niveau de l'expression collective des salariés dans les entreprises, des demandes précises doivent être formulées concernant la possibilité de se réunir pendant le temps de travail, sur le lieu de travail ainsi que le fonctionnement des structures syndicales au niveau des établissements, des entreprises, des groupes industriels (dégagement d'heures et moyens financiers pour se réunir et établir les liaisons nécessaires, etc...).

## ... à l'expression collective des Travailleurs...

L'action doit se développer pour imposer la négociation aux différents niveaux d'une rémunération correspondant au développement économique actuel. La revendication d'une progression plus rapide des salaires les plus bas et celle de la réévaluation de l'éventail hiérarchique se développent et sont de plus en plus prises en charge par les travailleurs.

En maints endroits, de nombreuses actions se mènent pour faire évoluer les classifications, compte tenu des changements opérés dans l'appareil technique et de l'aspiration des salariés à ne pas rester figés à la même classification pendant toute leur vie de travail. Il faut partout démythifier les règles pseudo-scientifiques élaborées par les patrons (études de poste, etc...).

L'aspiration à un statut unique (dispositions communes pour toutes les catégories de travailleurs et de travailleuses) se fait chaque jour plus pressante. Des résultats encourageants commencent à être obtenus sur certains points. Là aussi, avec les travailleurs, il faut étudier ce qu'il convient de réclamer, en matière de congés, d'indemnités de licenciement, de préavis, de maladie, etc...

## ... à la formulation des revendications...

Sur le terrain des conditions de travail, de nombreuses demandes peuvent être formulées et des initiatives se prendre...

En effet, concernant le travail posté, le travail au rendement, l'hygiène, la sécurité, l'organisation du travail, sa durée, les travailleurs et les travailleuses conquièrent chaque jour par leurs actions, leur volonté de faire changer les choses. Sur ces problèmes, doivent pouvoir se développer à la fois une sensibilisation plus importante et l'élaboration collective de cahiers revendicatifs précis.

Enfin, il existe un domaine dans lequel des demandes précises doivent pouvoir être formulées, selon les endroits. Il s'agit de la formation professionnelle et permanente.

Les travailleurs doivent pouvoir contrôler les plans de formation, et faire prendre en compte leurs besoins réels.

Il appartient spécifiquement à l'organisation syndicale d'exprimer, en tous lieux, en toutes circonstances, et face à tous les pouvoirs, les besoins, les aspirations des travailleurs. Mais il est évident que cette affirmation sera d'autant plus exacte que adhérents et militants se montreront plus attentifs à la condition concrète des salariés et à leurs problèmes réels. De cette manière, nous sommes assurés de faire évoluer le rapport de force.

## 2 Livres à lire

2 livres importants pour notre action syndicale viennent de paraître.

1<sup>o</sup>) Aux éditions l'EPI, collection Passé-Présent :

### 4 GREVES SIGNIFICATIVES

Tout sur les conflits du Joint Français à St-Brieuc, des Nouvelles Galeries de Thionville, d'Hutchinson Chatelleraut et de Pernaroya Lyon.

2<sup>o</sup>) Aux éditions du Seuil, collection Economie et Société :

**L'INFLATION MONDIALE ET LES FIRMES MULTINATIONALES**  
par Charles LEVINSON, Secrétaire Général de l'ICF, organisation internationale où est affiliée la Fédération.

Une véritable démythification des causes réelles de l'inflation.

## VIETNAM

## Est-ce la fin du cauchemar

Après la réélection du Président NIXON, l'arrêt des négociations, la reprise massive et meurtrière des bombardements ont soulevé l'indignation, l'horreur et l'inquiétude dans le monde entier.

La vague de bombardements terroristes qui s'est abattue sur le Nord Viet-Nam, du 18 au 30 décembre, a atteint des limites de barbarerie qu'on n'avait pas encore connues à ce point.

Fin 1972 l'on avait déjà cru la fin toute proche et le monde entier a condamné le choix des Etats-Unis de peser sur la négociation en cours par la puissance des armes.

L'impérialisme montre au Viet-Nam ce qu'il est prêt à faire en employant la force brutale pour tenter d'imposer au peuple, sa volonté, quitte à détruire un pays au mépris des vies humaines.

Répondant à l'appel du « Comité des 52 », la Fédération est intervenue à l'Ambassade des Etats-Unis le 9 Janvier 1973.

Au moment où ce journal est mis sous presse, l'accord est réalisé, mais nous savons que de toute façon des problèmes subsisteront qui nous demanderont encore de rester vigilants.

Souhaitons tout de même que cette fois-ci la paix soit bien en marche, souhaitons que nous parvenions enfin à la fin du cauchemar.



Tout aura été dit sur la CFDT au cours de la Campagne électorale.

Que notre organisation syndicale ouvre la bouche, et la droite immédiatement brandit l'étendard de l'apolitisme syndical.

Que notre centrale marque quelques réticences vis-à-vis du programme commun et nous voilà rejetés par le PCF et la CGT dans le camp des forces réactionnaires.

Et pourtant la CFDT... force vive du pays, forte des centaines de milliers de travailleurs qui lui font confiance, peut-elle rester absente de la grande confrontation qui se prépare ? Peut-on encore penser que l'avenir du travailleur dans son emploi, dans ses conditions de travail, est indépendant de son bulletin de vote ? bulletin de vote ?

C'EST POURQUOI

POUR LA VICTOIRE  
DE LA GAUCHE

## vis-à-vis du programme commun

### critiques mais dans la lutte

... Notre originalité consiste donc à ne pas laisser croire que « tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil, et que demain grâce au programme « tout le monde il est socialiste ».

Notre attitude critique fait que la CFDT en tant que telle, et ceci à tous les niveaux, ne participera pas aux comités, ni aux déclarations de soutien, mais nous rejetons dès aujourd'hui, et avec fermeté, toute interprétation qui viserait du fait de notre attitude, à nous rejeter dans le camp des forces réactionnaires.

Que l'on comprenne bien notre attitude se situe face à un programme pour lequel nous pouvons avoir des exigences. Il est clair que cette attitude ne veut pas dire que nous adopterons une position identique vis-à-vis des élections législatives. Edmond MAIRE et Albert DETRAZ l'ont déclaré à la conférence de Presse : « Il faut battre la majorité actuellement au pouvoir ».

Il s'agit pour nous de créer les conditions d'un puissant mouvement conscient des travailleurs.

### CHIMIE MILITANTS N° 12

... Notre position Fondamentale, qui s'est peu à peu dégagée, est la suivante : la transformation sociale n'est pas dirigée ou guidée par un parti qui est à l'avant-garde ; il y a égalité entre les différentes formes d'organisation des citoyens, des travailleurs ; le syndicat doit se donner lui-même une pensée, une théorie et une stratégie de la transformation sociale...

Article E. Maire : PREUVES N° 15

« Les travailleurs savent que les élections législatives sont un moment de leur combat. A elles seules, elles ne sauraient cependant résoudre les problèmes fondamentaux et faire passer au second plan le développement des luttes sociales. Mais leur proximité et les possibilités qu'elles peuvent ouvrir conduisent la C.F.D.T. à tout faire pour que convergent enfin les luttes sociales et les orientations des partis pour la satisfaction des revendications les plus pressantes et pour la construction du socialisme ».

## SANS AUCUNE CONSIGNE EN TOUTE INDEPENDANCE EN SYNDICALISTE DANS L'INTERET DES TRAVAILLEURS

## la cfdt s'exprime ...

### vis-à-vis des élections

« Un alignement pur et simple de la C.F.D.T sur le programme commun P.C.-P.S., parce qu'il aurait entériné l'abandon par les principales forces de la gauche française d'un certain nombre d'aspirations populaires exprimées avec force en mai 68, parce qu'il aurait signifié la limitation de la lutte des deux principales organisations syndicales aux objectifs et aux moyens du programme, aurait gravement nui à la crédibilité dans l'opinion d'une alternative démocratique.

Comme elle le déclarait en mai 1972 : « La C.F.D.T. considère que l'action de masse des travailleurs, en particulier pour vaincre la résistance que le capitalisme nous imposera inévitablement, est le moteur du passage au socialisme. Dans ce passage, les élections peuvent jouer un rôle non négligeable mais ne sont pas suffisantes à elles seules pour construire le socialisme ».

La C.F.D.T. appelle les travailleurs à se mobiliser massivement pour imposer la satisfaction de leurs revendications et apporter ainsi une contribution décisive à la construction du socialisme.

Extraits de la Résolution du Comité National d'octobre 1972.

« Si les prochaines élections législatives donnent la victoire aux forces de gauche, la C.F.D.T. s'adressera au nouveau gouvernement pour que s'ouvre immédiatement une négociation avec les organisations syndicales.

« Il est de notre rôle de saisir tout gouvernement des revendications des travailleurs. Mais cette démarche aura une toute autre importance avec un gouvernement de gauche.

« La négociation devra déterminer l'ordre des priorités et des étapes de réalisation des principales revendications des travailleurs.

« Elle devra, en même temps, porter sur le contenu des réformes immédiates qui permettront de s'engager de façon significative dans un processus socialiste et autogestionnaire.

« Ainsi les aspirations populaires seront prises en compte par la convergence des luttes sociales et des décisions politiques ».

E. MAIRE devant les journalistes de la presse économique.

Après ce coup d'envoi en deux temps de la campagne électorale des forces réactionnaires, le Bureau National réaffirme la volonté de la C.F.D.T. de tout faire, en syndicalistes, pour la victoire des forces populaires.

La C.F.D.T. est convaincue qu'une victoire des forces de gauche aux élections législatives donnerait un grand élan de confiance aux travailleurs. Jointe à une action de masse consciemment orientée vers des réformes significatives d'une transition au socialisme démocratique, une telle victoire ouvrirait la voie au succès des revendications les plus pressantes et en même temps aux changements fondamentaux nécessaires.

La C.F.D.T. apportera tout son poids dans l'unité la plus large possible à l'élan de ces forces dans le combat anticapitaliste et, au-delà, dans la lutte pour un projet socialiste, démocratique et autogestionnaire.

Déclaration à la Presse, après la conférence de presse de Pompidou.

## A propos

### d'Apolitisme

« JE NE FAIS PAS DE POLITIQUE » déclare le travailleur, en général non syndiqué, qui ajoute et « LES ORGANISATIONS SYNDICALES NE DEVRAIENT PAS FAIRE DE POLITIQUE ».

Pense-t-il ce travailleur, avoir tout dit sur l'apolitisme. Ne se rend-t-il pas compte que l'opinion qu'il exprime n'est pas cohérente avec ce qu'il fait tous les jours ?

Car s'il veut rester honnête avec lui-même, celui qui se dit « apolitique » ne doit plus avoir aucun besoin, ne doit plus formuler aucune revendication. Il doit attendre que les « politiciens » décident que telle revendication peut être satisfait ou que telle autre ne le peut pas, et encore faudrait-il qu'il dise « merci ».

Une telle démission des travailleurs n'est pas pensable. La retraite à 60 ans par exemple, est une revendication « politique » car elle oblige au niveau gouvernemental à des choix budgétaires qui orientent la politique qu'on le veuille ou non. La meilleure preuve ? les promesses actuelles de l'UDR qui remettent en cause un 6<sup>e</sup> Plan qui est lui aussi éminemment politique.

Il est temps de brûler définitivement cet épouvantail qu'est l'apolitisme et que brandissent régulièrement les tenants du pouvoir afin de mieux dominer et aliéner les travailleurs.

Parce qu'elles représentent les intérêts et les aspirations des travailleurs, aucune organisation syndicale n'est apolitique.

Qu'on y regarde à deux fois. A quoi conduit le soit-disant apolitisme forcené d'organisations comme la CGC, FO ou CFTC sinon à « FAIRE » la politique du gouvernement en place, comme le non syndiqué « FAIT » la politique du patron.

Il faut être clair, l'apolitisme n'existe pas, et le plus souvent ceux qui s'en réclament ou qui le prônent, veulent camoufler leur marchandise : une politique de droite et réactionnaire.

Notre Fédération prend clairement position à propos des élections législatives. En cela, elle se conduit en organisation syndicale responsable, et donne un avis syndical.

Cet avis est donné en fonction des aspirations et des luttes des travailleurs, mais il se réfère aussi aux idées, aux orientations, défendues par la CFDT, en un mot, au projet socialiste qui est le nôtre.

Mais ayant dit cela, la Fédération affirme aussi qu'elle conserve sa liberté d'action pour promouvoir les aspirations fondamentales des travailleurs et cela y compris si ceux qui accèdent au pouvoir sont ceux-là mêmes qui lui semblaient proches des idées qu'elle défend.

Pour nous c'est cela l'indépendance, pour nous, c'est cela le rôle d'une organisation syndicale dans la tradition de l'histoire du mouvement ouvrier, pour nous c'est cela aussi qui nous fait souhaiter dans le cas présent, une victoire de la gauche.

G. CURIE

# NOUVELLES DES BRANCHES

Nous recommandons à nos adhérents de lire attentivement l'article concernant les nouvelles de branche des Plastiques.

Ce dernier donne un certain nombre d'informations intéressantes sur le salaire en général.

Un certain nombre de données de base y sont rappelées, qui sont utiles quelle que soit la branche dans laquelle on travaille.



**PLASTIQUES**

La dernière discussion sur les salaires remontait à février 1971. On connaît les motifs qui sont à l'origine de l'absence de discussion dans cette branche. Patronat et gouvernement ont voulu imposer dans les discussions une organisation qui n'a pas sa place pour la simple et bonne raison qu'il ne s'agit pas d'une organisation syndicale : c'est la CFT.

Les patrons ont dû reculer, et à côté des organisations représentatives ils ont convoqué le seul syndicat autonome signataire de la convention collective.

## un taux de S.M.P... ridicule

Le dernier accord sur les salaires remonte à février 1971. Et quand on dit « accord », il faut savoir qu'il a été signé par les seuls C.F.T.C. et syndicat autonome. On voit tout le sérieux des chiffres qui avaient été alors fixés et qui donnait une valeur du S.M.P. égale à 3,40 F au 1<sup>er</sup> avril 1971.

Le S.M.P. est le seul chiffre, concernant les salaires qui figure dans la convention collective. C'est le prix de l'heure minimum par le coefficient le plus bas, c'est-à-dire le coefficient 100.

Le taux du S.M.P. permet de calculer le prix de l'heure minimum pour chaque coefficient. Il suffit de multiplier le S.M.P. par le coefficient.

Par exemple :

Coefficient	S. M. P.	Prix de l'heure minimum	Appointements minima 40 H
100	x 3,40	= 3,40 F	591,60
118	x 3,40	= 4,01 F	697,74
125	x 3,40	= 4,25 F	739,50
134	x 3,40	= 4,55 F	791,70
170	x 3,40	= 5,78 F	1 005,70
200	x 3,40	= 6,80 F	1 183,20
880	x 3,40	= 29,92 F	5 206,08

Les taux ainsi obtenus sont des minima garantis.

Si un salarié veut vérifier qu'il est bien payé au minimum de la convention, il doit pour faire le calcul, exclure de son salaire, les majorations pour heures supplémentaires, les primes dites conventionnelles : (ancienneté - travaux pénibles ou insalubres - panier de nuit), les primes d'assiduité, les primes collectives de production, rendement, productivité, les primes de fin d'année, de vacances, le 13<sup>e</sup> mois.

Par contre, les primes individuelles, liées au rendement par exemple, sont comptées dans le salaire horaire pour le comparer avec le minimum de la convention collective.

C'est dire toute l'importance que nous devons attacher à la suppression de ces primes.

On peut, à partir du S.M.P., calculer aussi les salaires minima mensuels. Il suffit de multiplier le prix de l'heure par l'horaire mensuel. C'est ainsi qu'on détermine les appointements minima 40 heures, en multipliant les chiffres

du tableau ci-dessus pour 174 heures. (la convention collective dit 173,33 h, mais nous devons partout exiger 174 h).

Le tableau est éloquent, il montre la ridicule faiblesse du salaire minimum professionnel dans les Plastiques.

Remarquons tout d'abord qu'il faut avoir un coefficient au moins égal à 134 pour arriver au SMIG (4,55 F de l'heure). Quant au salaire 1 000 F pour 40 heures, il faut avoir un coefficient au moins égal à 170 pour en bénéficier.

Cette situation est particulièrement inacceptable quand on sait que les Plastiques utilisent une main-d'œuvre essentiellement ouvrière (80 % des salariés) et qu'il s'agit pour la plus grande part d'ouvriers spécialisés dont les coefficients sont 118 - 125 et 130. Pour tous ces ouvriers, la catégorie la plus nombreuse, le S.M.P. de la convention ne veut rien dire, c'est en fait le SMIC interprofessionnel qui s'applique.

C'est ce que la délégation C.F.D.T. a expliqué aux patrons lors de la réunion du 17 janvier... Bien sûr, nous avons été écouté — on est poli dans ces milieux-là —, mais nous n'avons pas été entendus.

## S.M.P... à 3,90 F, ça ne fait pas le compte...

La réponse patronale, c'est un chiffre donné dès le départ : 3,90 F. La délégation patronale n'était pas mandatée pour discuter au-delà.

A quoi sert alors une telle réunion ? Il n'y a pas de discussion, mais une proposition patronale à prendre ou à laisser en quelque sorte. Et ne nous plaignons pas, on nous a fait grâce du cinéma habituel qui consiste à commencer à 3,70 F pour, après 2 ou 3 suspensions de séance, arriver à 3,90 F.

Le résultat est le même, mais on gagne du temps.

- Le S.M.P. à 3,40 F c'était ridicule !
- Le S.M.P. à 3,90 F c'est inacceptable, alors que le SMIC est à 4,55 F et que nous revendiquons un salaire minimum de 1 000 F pour 40 heures, ce qui correspond à un S.M.P. de 5,77 F.

La C.F.D.T. a fait la proposition suivante :

- fixons le S.M.P. au coefficient 100 à 5,00 F
- fixons le salaire mini. au coefficient 880 à 36,08 F.

Entre ces deux extrêmes, nous pouvons facilement calculer le salaire mini pour chaque coefficient, en appliquant une formule arithmétique simple.

Ainsi nous avons au bas de l'échelle une progression réelle des salaires et en haut de l'échelle une progression moindre mais qui assure le maintien du pouvoir d'achat du S.M.P.

Coefficient	Proposition patronale		Proposition C.F.D.T.	
	salaire horaire	Apts. 40 h	Salaire horaire	Apts. 40 H
100	3,90 F	678,60 F	5 F	870,00 F
118	4,60 F	800,40 F	5,60 F	995,28 F
125	4,87 F	847,38 F	6,00 F	1 044,00 F
130	5,07 F	882,18 F	6,19 F	1 077,06 F
180	7,02 F	1 221,48 F	8,18 F	1 423,32 F
215	8,38 F	1 458,12 F	9,58 F	1 666,92 F
880	34,32 F	5 971,68 F	36,08 F	6 277,92 F

Avec la proposition patronale, les 1.000 F/40 heures sont obtenus au coefficient 147, alors que le projet C.F.D.T. permet aux ouvriers spécialisés d'avoir ces fameux 1.000 F pour 40 heures de travail.

Et qu'on ne s'y trompe pas, notre proposition n'est ni démagogique ni impossible. Elle correspond à la réalité de l'industrie, c'est-à-dire aux salaires réellement pratiqués dans un grand nombre d'entreprises et aux bénéfices perçus par les entreprises.

Nous voulons un véritable salaire minimum professionnel qui soit autre chose que le salaire le plus bas, pratiqué par la plus mauvaise entreprise de la profession.

**Nous revendiquons 1.000 F pour 40 h,** c'est-à-dire le salaire minimum qui permet actuellement, justement, de vivre au minimum.

Dans les entreprises, nous refusons des augmentations de salaires réels qui soient totalement en pourcentage. Au niveau de la convention collective, où seule la valeur du SMP est discutée, nous proposons une revendication qui n'augmente pas tous les salaires du même pourcentage.

Aussi, dans notre proposition :  
— au coefficient 100, le S.M.P. passe de 3,40 à 5,00 soit + 47 %  
— au coefficient 880, le S.M.P. passe de 29,92 à 36,08 soit + 20 %.

Nous avons le 17 janvier, refusé les propositions patronales, une nouvelle réunion est prévue le 8 février.

Nous demanderons alors les réponses à nos revendications. Mais nous devons savoir que la réponse patronale dépendra de l'action qui aura été développée dans les entreprises.

Et cela, c'est de notre responsabilité à tous.



## PHARMACIE

### répartition : Echec de la Médiation

La C.F.D.T. ne faisait pas partie des organisations qui avaient demandé une commission de médiation sur les salaires.

Nous savions en effet que dans la majeure partie des cas, ces commissions ne peuvent aboutir, les médiateurs n'ayant pas suffisamment de pouvoir pour obliger les organisations patronales à appliquer ce qui paraît logique.

C'est ce que vient de démontrer l'essai de médiation qui a eu lieu dans la répartition.



Chimie

Dernière minute : Décision patronale d'augmentation des salaires de 3,5 % au 1<sup>er</sup> janvier 73.

Depuis le dernier accord du 19 novembre 1970 qui fixait le salaire minimum professionnel de la répartition à 2,92 F nous pensions qu'il était logique que les propositions du médiateur ne se situent pas au-dessous de 4,20 F de l'heure. Ceci uniquement pour ne pas permettre une dégradation du pouvoir d'achat des salariés.

Le contenu de la médiation, en proposant 3,60 au 1<sup>er</sup> décembre 1972 et 3,70 au 1<sup>er</sup> avril 1973 ne fait que mettre à jour une situation qui existe déjà dans les entreprises. Ceci veut donc dire que cette médiation ne coûte rien aux patrons et n'a pour but que la démobilisation des salariés.

La CFDT a refusé cette médiation. Ce qui importe, c'est le rapport de force que les salariés de la répartition vont pouvoir créer dans les entreprises pour dépasser ces propositions.

### INDUSTRIE :

Les négociations nationales sont au point mort actuellement.

Le Médiateur n'a toujours pas fait connaître sa position en ce qui concerne l'Industrie et il faut maintenant attendre le 16 février pour connaître le contenu des propositions patronales, en matière de classifications.

Dans de nombreux laboratoires, les travailleurs n'ont pas attendu ces échéances pour créer et développer le rapport de force qui peut permettre d'aboutir dans l'entreprise à des résultats favorables.



## PETROLE

### BOURRON LA SUSPENSION DU CONFLIT

La reprise du travail, au bout de 45 jours de grève a été décidée à BOURRON sur la base du constat de négociation suivant :

- Structure de salaires d'octobre conservée
- Rattrapage par étape des 7 % d'augmentation de salaire non perçus en 1971
- Garantie de l'emploi - aucune contrainte ni répression !
- Prime de fin d'année maintenue
- Crédit d'une prime d'efficience
- Amélioration accélérée des conditions de travail (primes patronales majorées à 25 %).

Antar s'est engagé à la poursuite des activités de la Raffinerie.

45.000 francs ont été recueillis. Merci pour la solidarité.

**ELF SIEGE SOCIAL.** Mercredi 20 décembre, les grévistes, partis pour deux heures contraint la direction à ouvrir des négociations sur les salaires (indemnités de logement) et la garantie de l'emploi. L'action doit se poursuivre.



## VERRE

### VERRE-MECANIQUE

Le 4 janvier la commission paritaire a échoué, la FUC-CFDT avait fait une proposition susceptible d'avoir l'accord de la fédération CGT et permettre ainsi une position commune face aux employeurs. L'accord n'a pu se réaliser au niveau des deux fédérations si ce n'est pour juger les propositions patronales insuffisantes et appeler les travailleurs du verre-mécanique à agir dans les entreprises. Ainsi, le 9 janvier 1973 Chantereine est en grève illimitée et ne reprendra le travail que le 16 janvier 1973 à 21 h après avoir obtenu quelques avantages (165 F de prime... 0,54 F de hausse garantie entre décembre 1972 et mai 1973). D'autres actions, réunions de travailleurs, grèves... etc... ont été largement suivies dans les entreprises et les employeurs ont été contraints de fixer aux organisations syndicales, un nouveau rendez-vous le 7 février 1973. D'ici-là, les travailleurs du verre feront connaître par des actions ce qu'ils pensent des propositions patronales et ce qu'ils exigent.

### MIROITERIES

Un accord de salaire a été signé par notre organisation le 6 décembre 1972 et entre en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier. Il modifie le SMP quant à sa forme et il a pour résultat une importante revalorisation des salaires à condition bien sûr qu'il soit appliqué correctement. Ce n'est pas le cas aux Miroiteries de l'Ouest (filiale de Saint-Gobain et B.S.N.) où la direction tente de manipuler l'horaire de travail pour annuler la portée de l'accord. Les Militants CFDT de l'entreprise réunis à Nantes le 20 Janvier ont examiné la situation et envisagé la riposte nécessaire.

### erratum

Une erreur malencontreuse s'est glissée dans le dernier paragraphe de la dernière page de notre dernier journal (n°5).

Une double négation laisse apparaître que nous serions d'accord sur la reconnaissance des fractions et des tendances organisées à l'intérieur de notre organisation.

Pour ceux qui avaient lu les interventions et les réponses faites au Congrès, l'erreur apparaît immédiatement.

En effet, il fallait lire... ce qui explique (et non pas ce qui exclut) notamment le refus de la reconnaissance des fractions et des tendances organisées, de nature politique ou idéologique.

# la f.u.c.

## ET LES LEGISLATIVES



### un changement nécessaire

Le pays est dirigé depuis bientôt 15 ans, par une majorité gouvernementale qui, par toute son action, cherche à satisfaire les intérêts de la minorité qui domine économiquement, socialement et politiquement le pays. Les gouvernements qui se sont succédés ont tous agi de manière à asseoir encore davantage le pouvoir de l'argent et des intérêts particuliers, notamment en réintroduisant les mécanismes libéraux dans l'économie et en mettant l'Etat et les biens appartenant à la Nation, prioritairement à leur service. La F.U.C CFDT estime qu'il s'agit de saisir l'occasion des élections législatives pour faire « échec aux forces qui maintiennent l'exploitation des travailleurs et refusent toute remise en cause de l'économie du profit et des structures sociales de domination ». Tout doit être mis en œuvre pour assurer la défaite des forces capitalistes composées des partisans de la propriété privée, des moyens de production, des mécanismes libéraux, de tous les adversaires du socialisme et de l'autogestion. Qu'ils soient de la majorité, centristes ou réformateurs, ces hommes et ces groupes sont des adversaires résolus de notre projet socialiste. Dans le même temps, il faut renforcer au plan politique les forces qui se réclament et agissent pour un courant socialiste autogestionnaire, qui existe dans plusieurs partis de gauche qu'ils se réclament ou non du programme commun.

A quelques semaines des Elections Législatives, le Bureau National de la FUC-CFDT estime nécessaire de donner cet éclairage syndical sur le choix que les travailleurs auront à effectuer. En effet, ainsi que l'indique la résolution adoptée au Conseil National CFDT des 26 au 28 Octobre 1972, « *parmi les éléments qu'en tant que citoyens les salariés ont à prendre en compte dans leur vote, doit être présent l'avis de leur organisation syndicale, exprimé à partir de l'analyse des luttes menées et des conditions à rassembler pour assurer le succès de leurs aspirations* ».



### qui soit durable

A son congrès de NEMOURS la FUC CFDT a réaffirmé avec force que les luttes sociales et l'action consciente des masses constituent l'axe essentiel de sa stratégie. Elle n'exclut pas pour autant l'éventualité d'un changement électoral du pouvoir politique. Mais il est clair que l'arrivée au pouvoir d'une majorité et d'un gouvernement socialistes risquerait d'être sans lendemain si elle n'était accompagnée d'une action permanente de la population dans les entreprises et la société pour lui imposer la réalisation d'un socialisme autogestionnaire. En tout état de cause, le suffrage populaire doit légitimer et ratifier tout changement acquis par les luttes sociales et l'action des masses populaires.

Dans la ligne de sa conception d'indépendance du syndicat, la FUC -CFDT estime qu'il ne lui appartient pas en tant que telle de soutenir un programme ou de participer à un quelconque comité de soutien. Un programme de gouvernement est par nature différent du projet socialiste prononcé par la CFDT. Il définit les mesures concrètes pour une durée déterminée, il trace les contours de la politique que la coalition entend mener si elle parvient au pouvoir. Or, le rôle de l'organisation syndicale est d'exprimer, en toutes circonstances et face à quelque pouvoir que ce soit, les aspirations et les besoins des travailleurs.

L'accord politique réalisé entre le Parti socialiste, les « radicaux de gauche » et le Parti Communiste sur le programme commun de gouvernement, constitue assurément un événement politique important malgré les objectifs différents poursuivis par les différents partis et qui, en conséquence, ne peut pas laisser indifférent le syndicalisme. **LA FUC-CFDT souhaite la victoire de la gauche.** Mais cette gauche pour être fidèle aux espérances mises en elle doit être ouverte aux aspirations des travailleurs notamment celles révélées par le courant de Mai 1968 et les conflits qui se sont déroulés depuis.

Cette gauche doit reprendre à son compte la volonté de changer les rapports de subordination et de dépendance dans l'entreprise, le droit de vivre décemment pour tous et non pas pour ceux qui ont eu la chance d'avoir trouver un bon emploi. Les revendications concernant la suppression des inégalités et le droit à l'emploi doivent pouvoir être saisis, ce qui implique une remise en cause des critères de rentabilité, qui sont à la base du système actuel. Il faut remplacer les responsables politiques mais les nouveaux doivent s'engager à tout mettre en œuvre pour changer le système et non pas se contenter de satisfaire les seuls besoins matériels et souvent artificiels engendrés par le capitalisme.



### grâce à un combat de classe

La FUC-CFDT entend agir dans les entreprises pendant cette période, au cours de laquelle les problèmes concernant la gestion et l'avenir du pays seront souvent traités, pour que les véritables problèmes intéressant l'existence des travailleurs soient concrètement posés et pour que se développent une prise de conscience et une dynamique de masse allant dans le sens de changements essentiels.

Le bureau National de la FUC-CFDT appelle ses syndicats, ses sections d'entreprises, ses militants, à faire connaître cet avis syndical sur les élections et à en discuter avec les travailleurs.

Par son action, ses positions, son avis syndical sur les choix électoraux, la FUC-CFDT contribue à développer la prise de conscience de la nécessité de changer radicalement la société. Dans le contexte politique actuel son choix se situe sans ambiguïté dans le camp de ceux qui mènent un combat de classe contre toutes les formes d'exploitation et ceux qui en profitent.

BIEUVILLE le 19 Janvier 1973  
Cette position du Bureau National de la FUC a été adopté à l'unanimité moins 1 abstention.